

**PRESTATIONS SOCIALES SANTÉ PRÉVOYANCE ET RETRAITES DES TNS**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA380	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1294,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 01/10/2025 au 02/10/2025

**OBJECTIFS**

- Identifier les objectifs et les besoins en matière de protection sociale et retraite du client TNS
- Conseiller des solutions assurantielles d'épargne retraite

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Les mécanismes et concepts font l'objet de débats et de cas pratiques afin de susciter l'analyse et permettre la consolidation des connaissances. Les participants appréhendent en groupe les prestations.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de personnes, formateur expert de l'IFPASS.**

## PROGRAMME

### A. Couvertures statutaires

1. Entrepreneurs exerçant une activité en entreprise individuelle (artisan, commerçant et profession libérale - avocat)
  2. Entrepreneurs exerçant en EIRL - EURL
  3. Gérants majoritaires de SARL
  4. Dirigeants SA, SAS, SASU
  5. Associés de SNC
- ### B. Prestations sociales
1. Assurance maladie maternité et paternité
  2. Assurance incapacité temporaire
  3. Assurance invalidité
  4. Assurance décès
  5. Assurance vieillesse (base et complémentaire obligatoire)
  6. Famille
  7. Réorganisation suite à la disparition du RSI au profit des URSSAF, CPAM, CARSAT
  8. Retraite Madelin et avènement du PER (LOI PACTE)

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Agents généraux  
Courtiers  
Inspecteurs vie  
Chargés de clientèle  
Gestionnaires de contrats vie

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des**

aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1294,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/02/2025 à 00:19